

Pourquoi faire un don ?

Pour financer l'organisation de conférences et d'interventions dans les écoles, collèges, lycées, facultés, centres de formation professionnelle et d'aide par le travail etc....et amener une démarche pédagogique et culturelle au cœur de la jeunesse, pour permettre le retour de la tolérance, le partage des cultures et l'amélioration du vivre ensemble. Sensibiliser l'opinion que l'esclavage sous toutes ses formes, perdure encore aujourd'hui, en France et dans le monde.

Vos avantages

Vous êtes une entreprise : Contre ce don, l'association "Mémoires des esclavages", vous fera parvenir une attestation qui vous permettra de bénéficier de la déduction d'impôts de 60%, pour les dons aux organismes et associations d'intérêt général..

Vous être un particulier : Contre ce don, l'association "Mémoires des esclavages", vous fera parvenir une attestation qui vous permettra de bénéficier de la déduction d'impôts de 66%, pour les dons aux organismes et associations d'intérêt général.

Donner sans craintes : L'association "Mémoires des esclavages" est reconnue d'intérêt général et agréée Jeunesse et Éducation Populaire.

Bulletin de don en soutien de l'Association Mémoires des esclavages

Association Loi 1901 reconnue d'intérêt général, agréée Jeunesse et Éducation Populaire.

Je suis un particulier :

Nom :Prénom :.....

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Email :.....

Je soutiens l'association en faisant un don de :..... euros

Je suis une société :

Raison sociale :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Email :.....

Nom du contact :Prénom :.....

Je soutiens l'association en faisant un don de :..... euros

Je joins un chèque libellé à l'ordre de Mémoires des esclavages.

En retour, l'association m'adressera un reçu fiscal me permettant de déduire ce don sur mon montant total d'imposition suivant les dispositions prévues par la loi.

Bulletin et chèque sont à adresser à : Mémoires des esclavages

24 avenue des Cormorans - 29000 QUIMPER

Date : / /

Signature :